

Systeme d'achats coopératif

Rapport 2023-2024

Un service de mise en commun



Comité de gestion
de la taxe scolaire
de l'île de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

1.	LE SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN 2023-2024 - FAITS SAILLANTS	3
1.1.	La participation.....	3
1.2.	Les catégories	3
1.3.	Les contrats octroyés en 2023-2024	4
1.4.	Les volumes d'achats 2023-2024	4
2.	SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF	5
2.1.	L'historique	5
2.2.	Les objectifs	5
2.3.	Les économies et expertises	6
3.	LES PERSPECTIVES POUR 2024-2025	6
3.1.	Les catégories adoptées.....	6
3.2.	La participation des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal	7
3.3.	La participation des autres organismes scolaires	9
3.4.	Les économies.....	10
Annexe A	Comparatif des achats – 2022-2023 vs 2023-2024	11
Annexe B	Bilan des économies estimées pour 2024-2025	12
Annexe C	Membres du comité du Système d'achats coopératif pour 2023-2024	13

1. LE SYSTEME D'ACHATS COOPERATIF EN 2023-2024 - FAITS SAILLANTS

1.1. LA PARTICIPATION

Au cours de l'annee scolaire 2023-2024, les trois centres de services et les deux commissions scolaires de l'ile de Montreal (CSS/CS) ont participe au regroupement des achats, en plus du CGTSIM lui-meme.

- Centre de services scolaire de Montreal (CSSDM);
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB);
- Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'ile (CSSPI);
- Commission scolaire English-Montreal (CSEM);
- Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP);
- Comite de gestion de la taxe scolaire de l'ile de Montreal (CGTSIM).

De plus, d'autres organismes du reseau de l'education se sont joints au Systeme d'achats cooperatif :

- Commission scolaire Kativik Iisarniliriniq;
- Quebec Association of Independent Schools;
- Federation CJA.

Ces organismes ont genere, en frais de participation, un montant total de 4 650 \$.

1.2. LES CATEGORIES

A la demande du comite des achats, le CGTSIM a accepte d'etre porteur des dossiers pour les categories suivantes :

1. Papier hygienique et papier essuie-mains
2. Sacs a ordures
3. Lampes et ballasts
4. Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
5. Filtres a air
6. Fournitures de micro-informatique
7. Fournitures d'arts plastiques
8. Agences de voyages - voie terrestre - voie aerienne
9. Materiel et equipements de sport
10. Fournitures de jeux educatifs et de loisirs
11. Uniformes de travail et equipements de securite
12. Mobilier administratif et scolaire lot 1
13. Tapis d'hiver
14. Casiers scolaires

Le tout dans le cadre reglementaire concernant les contrats d'approvisionnement des organismes publics.

1.3. LES CONTRATS OCTROYÉS EN 2023-2024

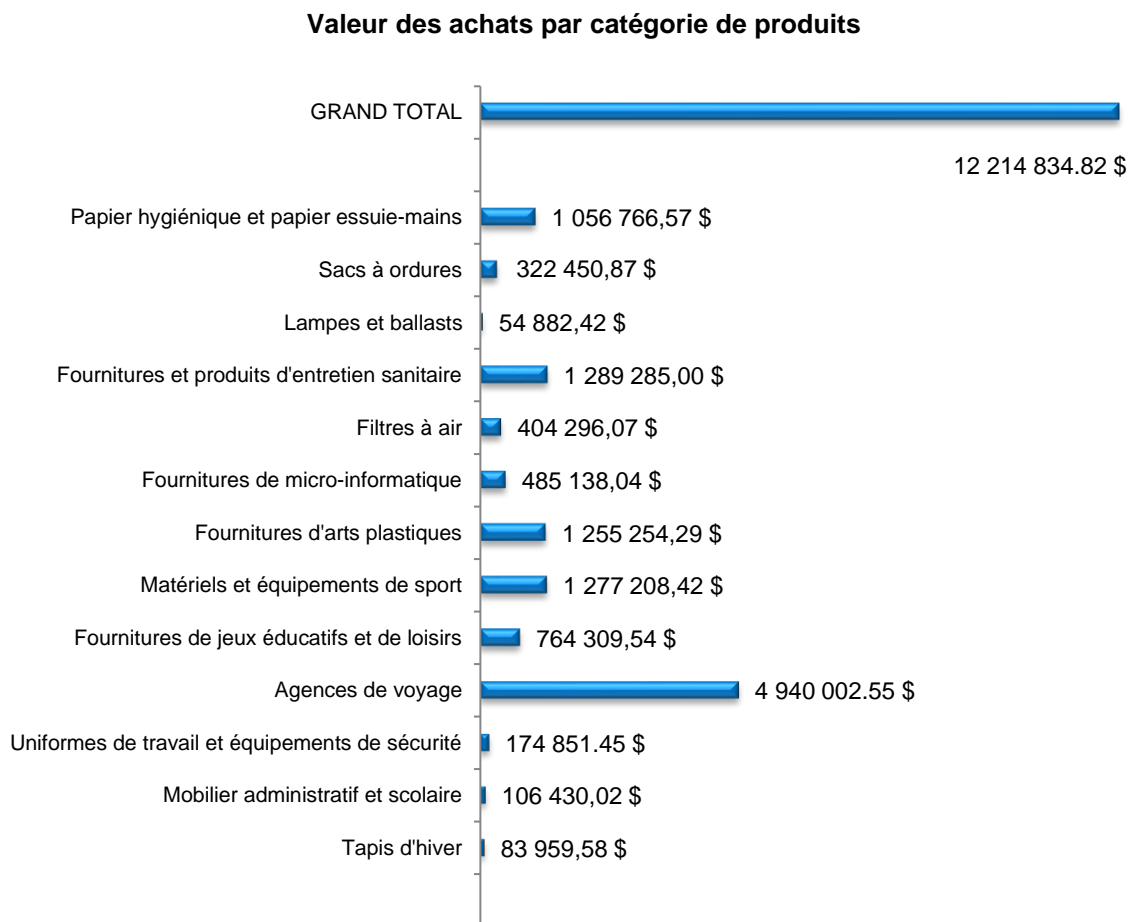
Le Système d'achats coopératif (SAC) a procédé à des appels d'offres pour les quatre catégories suivantes : filtres à air, matériels et équipements de sport, uniformes de travail et équipements de sécurité et casiers scolaires.

Les agences de voyages, quant à elles, ont fait l'objet d'une première relance d'appel de qualification pour une durée de quatre ans. Toutes les autres catégories ont fait l'objet de renouvellement de contrats.

1.4. LES VOLUMES D'ACHATS 2023-2024

La figure 1 représente les achats pour 2023-2024, dont le cumulatif en volume d'achats est de 12 214 835 \$ pour l'ensemble des catégories.

Figure 1



2. SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF EN BREF

2.1. L'HISTORIQUE

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM), anciennement nommé le Conseil scolaire de l'île de Montréal, adoptait le 19 mars 1984 le règlement n° 119 pour mettre en application un système d'achats coopératif au bénéfice des commissions scolaires et du Conseil scolaire lui-même. Cette création découlait d'un projet-pilote réalisé en 1983-1984 et d'une consultation des commissions scolaires de l'île de Montréal.

En vertu de la politique définissant le Système d'achats coopératif, un rapport annuel est préparé par le comité des achats. Le rapport annuel est transmis au CGTSIM, au plus tard en octobre de chaque année. Le CGTSIM transmet, à son tour, une copie de ce rapport aux CSS/CS. Ce rapport constitue le bilan du Système d'achats coopératif pour l'année écoulée et propose la liste des produits et/ou services à regrouper pour l'année qui débute.

2.2. LES OBJECTIFS

Le Système d'achats coopératif a pour objectif la réalisation d'économies pour les organismes participants en regroupant des quantités sous un seul appel d'offres. L'adhésion au SAC est sur une base volontaire. Les besoins des CSS/CS, des autres organismes scolaires et de ceux du CGTSIM sont pris en compte lors de l'émission des appels d'offres et des appels de qualification. L'analyse des soumissions des fournisseurs est confiée au comité des achats composé d'un représentant de chaque organisme participant. Celui-ci recommande l'adjudication des contrats au CGTSIM.

En vertu du Système d'achats coopératif, une fois le contrat conclu, les étapes reliées aux achats sont du ressort de chaque organisme participant. Notamment, l'émission du bon de commande, la réception et la vérification de la marchandise ainsi que le paiement des factures.

Les dépenses communes reliées au Système d'achats coopératif, telles que les déboursés et les expertises, sont assumées par le CGTSIM. Par ailleurs, les organismes autres que les CSS/CS paient leur part de frais par une cotisation fixée selon leur participation.

En plus d'avoir une mission à caractère économique, le comité des achats est un carrefour de concertation, de partage de connaissances et d'expériences sur divers sujets d'intérêt communs, tant entre les CSS/CS de l'île de Montréal qu'avec les autres regroupements d'achats de CSS/CS de la province. Voici quelques exemples de sujets traités :

- la standardisation des produits
- les analyses et recherches pour divers nouveaux produits
- le contrôle de la qualité
- la mise en place de termes pratiques
- les essais de certains produits par des comités d'utilisateurs, etc.

L'implication de chacun des membres est au cœur de la survie et du développement du regroupement.

2.3. LES ÉCONOMIES ET EXPERTISES

Le regroupement génère des économies aux partenaires en plus de diminuer les dépenses relatives aux opérations d'approvisionnement. De plus, au-delà de ces avantages, le Système d'achats coopératif s'est donné comme objectif d'offrir le soutien nécessaire dans la gestion des dossiers d'approvisionnement dont il a la responsabilité : respect des prix, clauses touchant les ententes de livraison, qualité des produits sélectionnés, etc. Pour la mise en commun de l'expérience de l'ensemble des organismes, chacun des partenaires bénéficie de cette expertise.

Le comité des achats adopte une approche proactive dans son rôle tout en restant à l'affût des meilleures opportunités. Il demeure ouvert à l'ajout de catégories de biens et services afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de tous ses membres.

3. LES PERSPECTIVES POUR 2024-2025

3.1. LES CATÉGORIES ADOPTÉES

Après consultation, pour l'année 2024-2025, les membres du comité des achats recommandent que les catégories suivantes de produits et service fassent l'objet d'achats regroupés :

- Papier hygiénique et papier essuie-mains
- Sacs à ordures
- Lampes et ballasts
- Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire
- Filtres à air
- Fournitures de micro-informatique
- Fournitures d'arts plastiques
- Agences de voyages
- Matériels et équipements de sport
- Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs
- Uniformes de travail et équipements de sécurité
- Tapis d'hiver
- Casiers scolaires

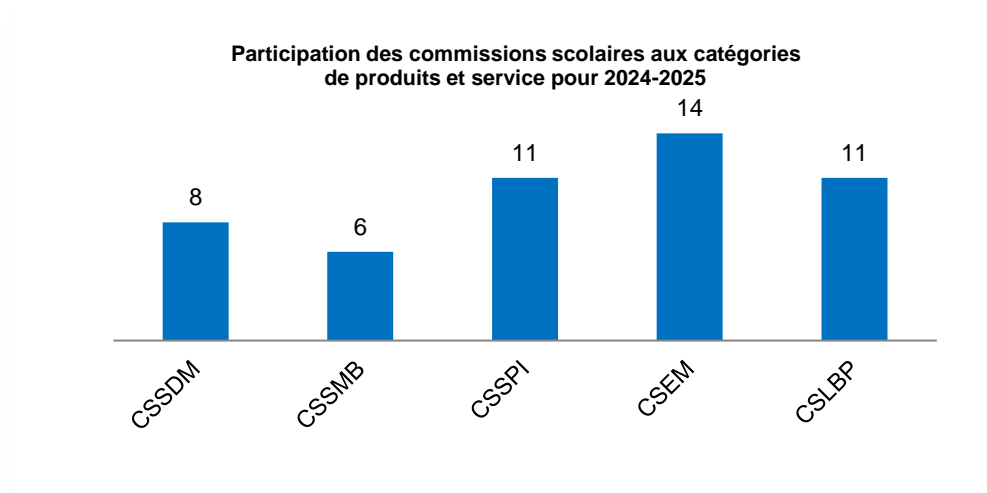
Pendant la période de validité de la qualification des agences de voyages (2023-2024 à 2028-2029), le CGTSIM a l'obligation de publier annuellement un nouvel avis public de qualification de façon à permettre à d'autres agences de voyages de se qualifier pour la durée restante de la qualification.

3.2. LA PARTICIPATION DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Le graphique de la figure 2 donne les détails quant à la participation des participants au Systeme d'achats cooperatif pour 2024-2025. La figure 3 les reprend en fonction des effectifs scolaires. Les calculs sont basés sur des effectifs scolaires de 239 489 élèves. Ce nombre inclut la formation générale aux adultes et la formation professionnelle. Les prévisions d'achats projetés sont celles qui ont été signifiées par les participants.

La figure 2 présente la participation de chaque centre de services scolaire et commission scolaire en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service, et ce, sans tenir compte des effectifs scolaires. La moyenne globale de cette participation se situe à 71 %.

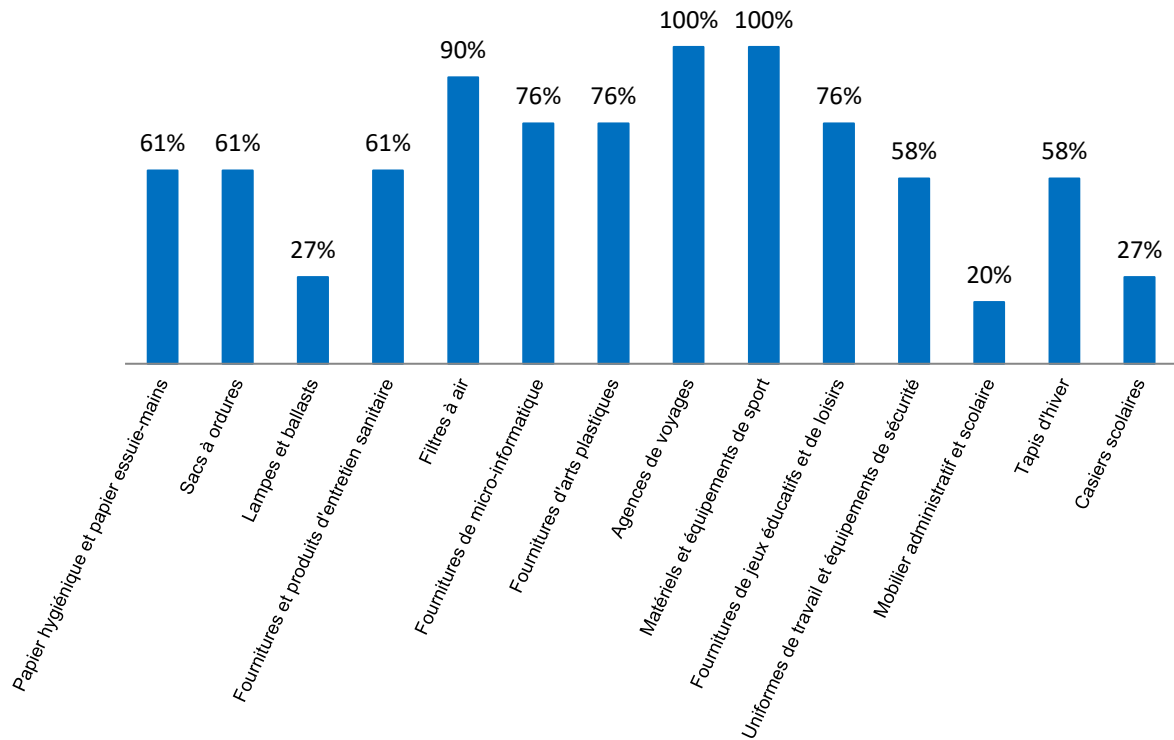
Figure 2



La participation pour l'ensemble des quatorze catégories de produits et service en fonction de l'effectif scolaire de chacun des CSS/CS s'est chiffrée à 63,8 %. Cette participation a diminué de 0,75 % par rapport à celle de 2023-2024. Cette participation est d'abord calculée en pourcentage des effectifs scolaires de chaque organisme participant par rapport au total des effectifs, pour chacune des catégories de produits et service.

Figure 3

Participation globale pondérée selon les effectifs scolaires des centres de services scolaires et des commissions scolaires par catégorie de produits pour 2024-2025



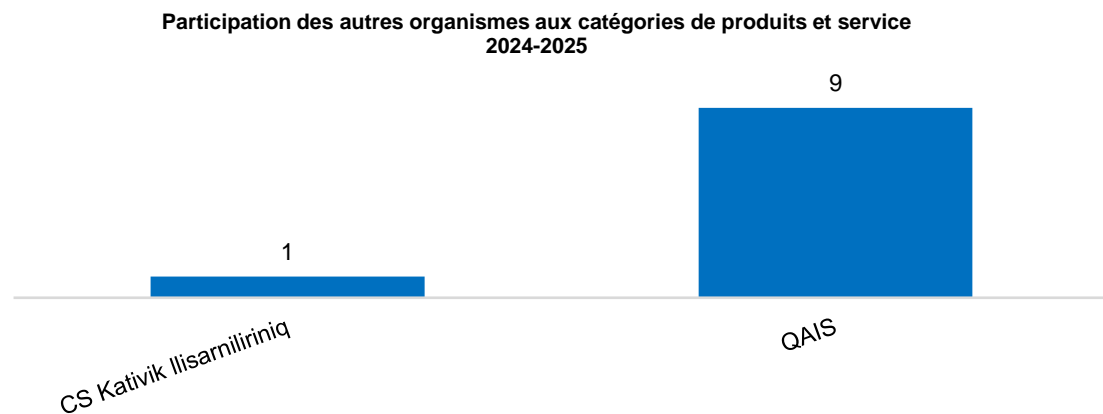
3.3. LA PARTICIPATION DES AUTRES ORGANISMES SCOLAIRES

Pour l'année 2024-2025, deux organismes scolaires du réseau participent au Système d'achats coopératif dans le cadre d'une convention de participation avec le CGTSIM. Il s'agit des organismes suivants :

Organismes scolaires	N ^{bre} d'étudiants 2024-2025	Années d'adhésion au SAC
CS Kativik Iisarniliriniq	3501	34
Quebec Association of Independent Schools	1281	33

La figure 4 représente le détail de leur participation en fonction de leur adhésion aux diverses catégories de produits et service.

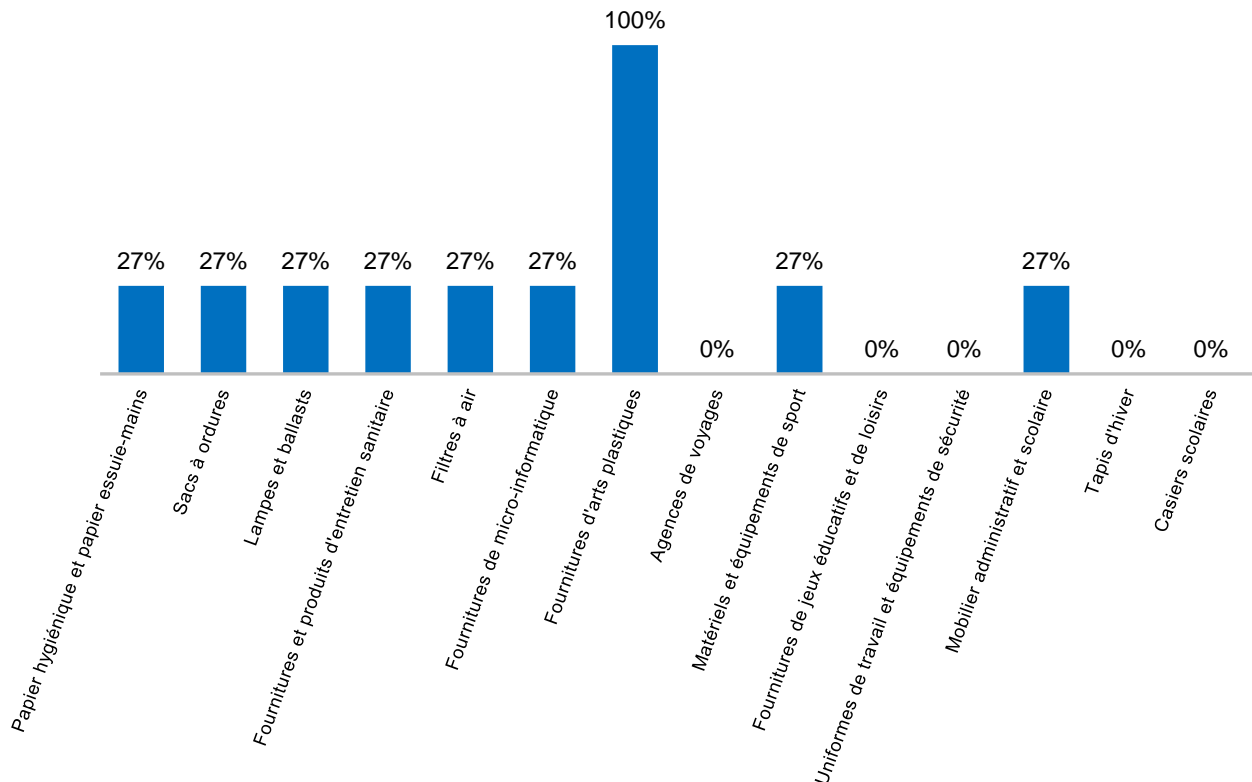
Figure 4



La figure 5 indique le pourcentage pour chacune des catégories de produits et service selon le total de l'effectif scolaire de chaque organisme par rapport au total des effectifs.

Figure 5

Participation globale pondérée selon les effectifs scolaires des autres organismes par catégorie de produits et service pour 2024-2025



3.4. LES ÉCONOMIES

Les économies (annexe B) sont définies comme étant les gains réalisés quant aux prix payés par les participants au Système d'achats coopératif.

Dans ce tableau, les économies exprimées en pourcentage ont été calculées pour la très grande majorité des produits, à partir d'une comparaison entre la valeur des prix des produits retenus par le Système d'achats coopératif, c'est-à-dire la valeur de la soumission la plus basse reçue par rapport à la valeur de la soumission la plus élevée.

Les membres du comité des achats sont conscients que cette méthode de calcul d'économies d'échelle comporte une marge d'imprécision. Dans l'ensemble, les économies projetées avec le Système d'achats coopératif en 2023-2024 totaliseraient 1 460 854 \$.

ANNEXE A COMPARATIF DES ACHATS – 2022-2023 VS 2023-2024

Analyse comparative des achats 2022-2023 vs 2023-2024 pour chacune des catégories de produits.

Catégorie de produits	Nouveau contrat	Renouvellement	Achats 2022-2023	Achats 2023-2024	Variation \$	Variation %	Commentaires
Papier hygiénique et essuie-mains		√	676 975,05 \$	1 056 766,57 \$	379 791,52 \$	56,10%	Contrat octroyé en 2023
Sacs à ordures		√	284 511,75 \$	322 450,87 \$	37 939,12 \$	13,33%	Contrat octroyé en 2023
Lampes et ballasts		√	55 493,52 \$	54 882,42 \$	(611,10) \$	-1,10%	Contrat octroyé en 2022
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire		√	1 373 134,71 \$	1 289 285,00 \$	(83 849,71) \$	-6,11%	Contrat octroyé en 2022 et 2023
Filtres à air	√		701 855,77 \$	404 296,07 \$	(297 559,70) \$	-42,40%	Contrat octroyé en 2024
Fournitures de micro-informatique		√	720 897,10 \$	485 138,04 \$	(235 759,06) \$	-32,70%	Contrat octroyé en 2023
Fournitures d'arts plastiques		√	856 940,22 \$	1 255 254,29 \$	398 314,07 \$	46,48%	Contrat octroyé en 2022
Matériels et équipements de sport	√		764 871,75 \$	1 277 208,42 \$	512 336,67 \$	66,98%	Contrat octroyé en 2024
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs			383 831,35 \$	764 309,54 \$	380 478,19 \$	99,13%	Contrat octroyé en 2023 pour 3 ans
Uniformes de travail et équipements de sécurité	√		216 338,43 \$	174 851,45 \$	(41 486,98) \$	-19,18%	Contrat octroyé en 2024
Mobilier administratif et scolaire		√	114 657,74 \$	106 430,02 \$	(8 227,72) \$	-7,18%	Contrat octroyé en 2022
Tapis d'hiver		√	7 007,00 \$	83 959,58 \$	76 952,58 \$	1098,22%	Contrat octroyé en 2022
Casiers scolaires	√		n/a	n/a	n/a	n/a	Contrat octroyé en 2024
Sous-Total			6 156 514,65 \$	7 274 832,27 \$	1 118 317.62 \$		
Catégorie de services	Nouvel appel	Ajout	Achats 2022-2023	Achats 2023-2024	Variation \$	Variation %	Commentaires
Agences de voyages		√	2 758 229,89 \$	4 940 003,00 \$	2 181 773,11 \$	79,10%	Appel de qualification en 2024 pour 4 ans
Total			8 914 744,54 \$	12 214 834,82 \$	3 300 090.28 \$		

ANNEXE B BILAN DES ÉCONOMIES ESTIMÉES POUR 2024-2025

Détails des économies associées au Système d'achats coopératif pour les achats projetés pour 2024-2025.

Catégorie de produits	Valeur de la soumission la plus élevée	Valeur de la soumission la plus basse	Économie \$	Économie %	Valeur estimée d'achat 2024-2025 ¹
Papier hygiénique et papier essuie-mains	1 073 029 \$	916 544 \$	156 485 \$	14,81%	1 056 767 \$
Sacs à ordures	445 127 \$	329 586 \$	115 541 \$	35,83%	322 451 \$
Lampes et ballasts	202 577 \$	177 386 \$	25 191 \$	45,90%	54 882 \$
Fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire	1 240 659 \$	990 532 \$	250 127 \$	19,40%	1 289 285 \$
Filtres à air	698 246 \$	698 246 \$	0 \$	0%	404 296 \$
Fournitures de micro-informatique	1 004 769 \$	493 135 \$	511 634 \$	105,46%	485 138 \$
Fournitures d'art plastique	718 890 \$	698 976 \$	19 914 \$	1,59%	1 255 254 \$
Matériels et équipements de sport	644 086 \$	551 574 \$	92 512 \$	7,24%	1 277 208 \$
Fournitures de jeux éducatifs et de loisirs	326 127 \$	288 579 \$	37 549 \$	4,91%	764 310 \$
Uniformes de travail et équipements de sécurité	199 991 \$	181 931 \$	18 060 \$	10,33%	174 851 \$
Mobilier administratif et scolaire	759 059 \$	525 217 \$	233 842 \$	219,71%	106 430 \$
Tapis d'hiver	409 487 \$	409 487 \$	0 \$	0%	83 960 \$
Casiers scolaires	194 535 \$	194 535 \$	0 \$	n/a	n/a
SOUS-TOTAL			1 460 854 \$		7 274 832 \$
Catégorie de service					
Agences de voyages					4 940 003 \$
TOTAL			1 460 854 \$		12 214 835 \$

¹Valeur estimée d'après la consommation de 2023-2024

ANNEXE C MEMBRES DU COMITÉ DU SYSTÈME D'ACHATS COOPÉRATIF POUR 2023-2024

Nous tenons à souligner l'expertise de chacun des membres de notre regroupement collectif et à les remercier sincèrement pour leur contribution précieuse.

Centre de services scolaire de Montréal
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire English-Montréal
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq
Quebec Association of Independent Schools

Madame Fatima-Zahra Zouaki
Madame Marie-Claude Thivierge

Monsieur Luc Pomerleau
Monsieur George Demos
Monsieur Matthew Boros
Monsieur Vladimir Elez
Madame Assunta Gruosso

Monsieur Marc Labrie
Madame Iveth Bosmediano